



UNION INTERPARLEMENTAIRE
CHEMIN DU POMMIER 5, CASE POSTALE 330
CH-1218 LE GRAND-SACONNEX/GENEVE, SUISSE



RUE WIERTZ, B-1047, BRUXELLES, BELGIQUE

Genève / Bruxelles, le 1er octobre 2004

SESSION DE BRUXELLES DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme vous le savez déjà (voir lettre d'information préliminaire du Secrétaire général de l'UIP du 9 juillet 2004), la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC aura lieu **du 24 au 26 novembre 2004 au Parlement européen à Bruxelles**. Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à envoyer une délégation à cette réunion importante qui prolongera les deux sessions très fructueuses de la Conférence tenues à Genève et Cancún en février et septembre 2003 respectivement.

Conformément à la pratique désormais établie, la session de Bruxelles sera co-organisée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen. La préparation pratique de la session est assurée par le Comité de pilotage de la Conférence qui a siégé à Genève les 6 et 7 septembre et a établi l'**ordre du jour provisoire** et le **programme** de la session, dont vous trouverez copie ci-joint.

Comme vous le constaterez à la lecture du projet d'ordre du jour, le Comité de pilotage a examiné la décision clé du Conseil général de l'OMC du 1^{er} août 2004 qui propose une feuille de route pour la reprise du processus engagé à Doha. A présent que les négociations de l'OMC ont repris, les parlementaires doivent redoubler d'efforts pour renforcer la démocratie au niveau international en apportant une dimension parlementaire à la coopération multilatérale sur des questions commerciales.

Nous tenons à signaler que la prochaine session est destinée principalement aux **parlementaires spécialisés dans le commerce international** dans leurs parlements respectifs. La participation à cette session leur donnera la possibilité d'obtenir des informations de première main sur l'état d'avancement du cycle des négociations multilatérales commerciales de Doha, de comparer leurs vues avec celles de leurs collègues d'autres parlements et de dialoguer avec des responsables gouvernementaux directement impliqués dans les négociations de l'OMC.

Les informations pratiques sur l'organisation de la session de Bruxelles – dont les formulaires d'inscription et de réservation de chambres d'hôtel - vous ont été communiquées avec la lettre d'information préliminaire. Ces informations sont par ailleurs affichées sur le site Web de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/trade04.htm>). Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que la date limite pour les réservations de chambres d'hôtel à Bruxelles par l'intermédiaire de l'agence de voyage du Parlement européen est le **13 octobre 2004**.

Nous espérons vivement que votre parlement participera à la session de Bruxelles de la Conférence parlementaire sur l'OMC et nous réjouissons à la perspective de vous lire à ce propos.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Sergio Páez Verdugo
Président de l'Union interparlementaire

Josep Fontelles Borrell
Président du Parlement européen